

Hypertype : quand le mieux est l'ennemi du bien

Maud LAFON

SÉLECTION

Documentaires alarmistes, articles de presse accusateurs : l'hypertype qui se développe chez le chien et le chat de race ne laisse plus indifférent. Dérive d'une sélection orientée vers un esthétisme discutable, il est aussi le fait d'une valorisation du sensationnel par les clubs de race. Face aux lourdes conséquences médicales, la résistance s'est organisée.

Jusqu'à 30 % de cavaliers king Charles atteints de syringomyélie, 5 à 10 % de Rhodesian ridgeback concernés par le sinus dermoïde, quasiment 100 % de césarienne chez le bulldog anglais... En dénominateur commun de toutes ces statistiques une sélection extrême qui favorise l'hypertype. Bien que simple, le mot est lourd de conséquences.

Défini comme « toute exagération morphologique qui met l'animal dans l'inconfort ou la souffrance », l'hypertype s'est développé ces dernières années, fruit de la dérive d'une sélection qui, de basée sur l'utilité, a dévié vers l'esthétique dès le milieu du 19^e siècle. Il est d'ailleurs assez révélateur de constater que les lignées de travail ne sont quasiment jamais concernées par le problème.

La connotation santé est bien réelle avec des conséquences médicales parfois lourdes d'un phénomène qui a pour point de départ une « amélioration » esthétique qui confine parfois au grotesque.

Exemples nombreux

Terre-neuve « nanifiés », chez lesquels apparaissent des dysplasies de la hanche ; yeux volumineux et proéminents prédisposants (carlin, pékinois...) au développement d'ulcères et de luxations ; démarche « en échasse » du chow-chow liée à ses membres postérieurs trop droits ; problèmes dorsaux

des chiens aux dos trop longs comme le teckel ou le basset hound ; brachycéphalie extrême et son cortège d'affections respiratoires ; abondance de plis, source de diverses affections cutanées chez le shar peï ; dysplasie du berger allemand dont on a abaissé à l'extrême l'arrière-train... Les exemples sont nombreux.

Les chiens concernés ne ressemblent plus du tout au standard d'origine des races !

On peut s'interroger quand on sait que le champion toutes catégories de la Cruft 2003 est un pékinois, opéré du voile du palais, qui a dû être placé sur des glaçons pour pouvoir respirer et recevoir son prix !

Consanguinité rapprochée

D'ailleurs, le documentaire télévisé qui le dénonce (*Chiens de race, maîtres fous*) a fait couler beaucoup d'encre et a agi comme le révélateur d'un phénomène pourtant bien ancré dans le monde du chien de race et inhérent aux modalités de sélection qui,



Viassenko Oksala-Fotolia.com

▲ *Attirante, la tête de chiot du cavalier king Charles est aussi à l'origine de cas fréquents de syringomyélie, due à la réduction de la taille de la boîte crânienne.*

pour atteindre l'extrême, n'hésitent pas à recourir à la consanguinité rapprochée (*close-breeding*). Avec à la clé d'autres problèmes de santé (luxation patellaire, ostéochondrose, allergies, etc.), sans parler de l'appauvrissement génétique qu'il occasionne.

Ainsi, pour notre confrère Gilbert Schaffner, cynophile averti et juge qualifié, l'hypertype est indissociable de l'excès de consanguinité.

Il souligne l'implication des instances officielles pour lutter contre ce phénomène, la Fédération cynologique internationale ayant communiqué des directives (instructions spécifiques de race) pour sanctionner les dérives morphologiques en exposition. Elle forme également les juges aux conséquences néfastes sur la santé et l'équilibre des sujets hypertypés.

Certains standards de race ont d'ailleurs été revus dans cette finalité. Ainsi la tête du bulldog anglais est passée de « massive » à « forte ». Chez le basset hound, la peau doit être « souple et élastique sans exagération ».

Action des clubs de race

Certains pays ont pris de l'avance dans ce combat à l'instar de la Société canine de Suède (SKK) qui a retenu 70 races présen-



Hélène Denis

▲ *Le bulldog anglais est souvent cité en exemple quand on évoque l'hypertype.*





tant un risque d'hypertypie et exerce à leur égard une vigilance renforcée. La Suède est également un des rares pays à avoir interdit les saillies consanguines rapprochées (père-fille, frère-sœur).

Le Kennel Club britannique a de son côté décidé de revoir le standard d'une centaine de races, y compris celles dont il n'est pas le pays détenteur, tout en sachant que ces modifications ne seront prises en compte que dans les expositions anglaises.

En France, la Société centrale canine et certains clubs de race ont pris la mesure du problème et réagissent, à l'instar du club du bulldog anglais, très actif sur la question. Ainsi aux queues « croquées » provoquant des dermatites infectieuses et des gênes à la défécation, le standard préfère désormais les fouets normaux.

Pour notre confrère le Pr Bernard Denis, président de la Société d'éthnozootecnie, l'hypertypie n'est pas dans le standard des races et devrait être sanctionné au même titre que le manque de type.

Chats, chevaux et animaux de rente

Si le phénomène est patent chez certaines races de chiens, il n'épargne pas pour autant les chats, touchés eux aussi par des phénomènes comme la brachycéphalie, les chevaux, avec les têtes hyperconcaves des pur sang arabes de show, ou les animaux de rente, chez qui la sélection vers une hyper-

production de viande ou de lait conduit à des dérives morphologiques en hyper (animaux culards notamment).

Chez les chats, le Loof* a donné l'alerte dès 2004 : persan ultratypé victime de difficultés respiratoires, d'obstruction des canaux lacrymaux, prédisposés aux dystocies..., Scottish fold, sujet de malformations lorsqu'il est homozygote, mais aussi Maine Coon trop lourds et touchés par l'arthrose...

Pour les zootechniciens, il est donc urgent de revoir les modalités de la sélection. Le cas échéant, certaines races pourraient bien être menacées de disparition.

Opérer une sélection raisonnable et compatible avec le bien-être de l'animal est aujourd'hui en passe de devenir un objectif d'élevage prioritaire. Sans pour autant aller vers une uniformisation des races, cette sélection plus éthique semble même indispensable à leur survie, d'autant que le contexte législatif actuel, centré sur le bien-être animal, pourrait bien être à l'origine un jour d'une interdiction de certaines races si leur type extrême est accusé de nuire à leur confort de vie.

Retour du bâtard

Au-delà de l'hypertypie c'est donc peut être toute la philosophie de l'animal de race qu'il faudrait revoir en s'affranchissant des phénomènes de mode, qui mettent en avant les minis chiens, la néoténie avec les chiens adultes à tête de chiots, etc.



Antonio Gravante-Fotolia.com

▲ Dans certaines races, comme le berger allemand dont on a abaissé l'arrière-train, l'hypertypie s'accompagne de difficultés locomotrices.

«La connotation santé de l'hypertypie est bien réelle.»

«L'hypertypie devrait être sanctionné au même titre que le manque de type.»

Face à de telles menaces, et quand on sait qu'une assurance santé animale est par exemple deux fois moins chère pour un chien croisé que pour un bulldog, le bon vieux bâtard n'a pas dit son dernier mot... Et si c'était finalement lui le dernier chien branché ? ■

* Loof : Livre officiel des origines félines.



Réagissez sur
info@depecheveterinaire.com



SCC : « La prise de conscience est récente mais efficace »

Organe central de la gestion du chien de race en France, la Société centrale canine (SCC) a pris le problème de l'hypertype très au sérieux et y sensibilise régulièrement les juges et les éleveurs. Son président, Christian Eymar-Dauphin, a précisé sa position sur ce phénomène.

■ **La Dépêche Vétérinaire : L'hypertype est une réalité en élevage canin et conduit à des dérives aux lourdes conséquences médicales. Quelles mesures prenez-vous pour le contrer ?**



Christian Eymar-Dauphin, président de la Société centrale canine (SCC) : Nous avons réuni le conseil scientifique afin de faire le point sur les dérives liées aux hypertypes. Le professeur Denis a fait une synthèse des actions à mener et nous avons publié un article très structuré du professeur Triquet dans *Centrale Canine Magazine* à l'attention de tous les vétérinaires et éleveurs français.

En cette fin d'année, nous allons éditer un document récapitulatif reprenant les principales races concernées et les déviations sur lesquelles les experts doivent porter une attention particulière.

Cet opuscule sera envoyé à tous les juges et experts confirmateurs, avec sa traduction en anglais à l'ensemble des juges qui viendront officier sur le territoire français. Ils seront ainsi tenus, en plus de l'application du standard, de respecter les directives de sélection des associations de races. Ce document est fortement inspiré des BSI (*Breed Specific Instruction*) diffusés en Scandinavie et aux Pays-Bas.

■ **D.V. : Toutes les races sont-elles concernées par l'hypertype ? Lesquelles le sont davantage ?**

C.E.-D. : La France, contrairement aux pays anglo-saxons et même au sein de l'Europe, a une structure de production des races tout à fait spécifique : la présence de nombreuses races de chiens courants, l'importance des chiens d'arrêt et de toutes les races à vocation cynégétique nous permettent de relativiser le phénomène par rapport, par exemple, aux Japonais où 90 % des races élevées sont des races de chiens de compagnie.

Pour les races concernées par l'hypertype, qui sont souvent les races à la mode ou à forte valeur ajoutée (les deux sont liées), il faut avant tout déterminer l'influence sur la qualité de vie de l'animal hypertypé : un grand whippet peut être taxé d'hypertype mais il n'est après tout qu'un petit greyhound.

La lutte contre l'hypertype doit être d'autant plus ferme qu'elle porte atteinte à trois critères intimement liés à la qualité génétique d'une population :

- la rusticité (sont-ils plus fragiles qu'auparavant ?) ;
- la prolificité (sont-ils moins fertiles qu'auparavant ?), tout en évaluant le biais qui permettent à une population très touchée de développer quand même son taux de prolificité, par exemple avec les remarquables avancées de la science de la reproduction dans l'espèce canine ;
- enfin la longévité (vivent-ils moins vieux qu'auparavant ?).

Nous savons que notre but sera atteint avec l'élevage des chiens rustiques, de lignée prolifique et avec une augmentation ou au moins le maintien de longévité.

■ **D.V. : Les éleveurs et les juges ont-ils pris conscience du phénomène ? Quel est le rôle du public ?**

C.E.-D. : Ils y sont sensibilisés par les mises en garde que nous leur envoyons et les consignes que nous leur donnons pour lutter contre l'hypertype. Les juges et les éleveurs y ont répondu très positivement.

Désormais, même si un chien paraît beau sur un ring, le juge le déclassera dès lors qu'il est hypertypé. Les juges ne sélectionnent plus les caricatures de la race.

En réaction, les éleveurs ont revu leur sélection car ils sont avant tout en quête de résultat. Ils ont sélectionné sur l'hypertype à un moment donné quand ce sont ces chiens qui étaient distingués en exposition. Dès lors qu'ils ne le sont plus, ils reviennent à la normalité.

Quant au public, je ne crois pas qu'il ait joué un quelconque rôle dans l'apparition de l'hypertype. Il n'était pas spécifiquement



▲ **L'hypertype peut prendre différentes formes et la fourrure surabondante d'un bearded collie en fait partie.**

demandeur de chiens hypertypés mais les achetait car c'était ces animaux qui étaient alors mis en valeur en exposition.

Pour finalement se rendre compte du côté pratique des choses et de l'entretien délicat de ces chiens qui demandent plus d'attentions au niveau vétérinaire et entretien...

■ **D.V. : Outre l'hypertype, la consanguinité est problématique pour les races canines et le maintien de leur variabilité génétique mais elle reste pourtant encore très utilisée. Envisagez-vous, à l'instar de la Suède par exemple, de prendre des mesures pour l'encadrer ?**

C.E.-D. : Parler de l'hypertype sans parler de la consanguinité n'aurait aucun sens vu que c'est la pratique plus ou moins raisonnée de la consanguinité qui a permis d'améliorer les races, certes, mais également de les diriger plus rapidement vers les modèles hypertypes.

Bien sûr, l'hypertype c'est « *M. Finger avec son gâteau toujours plus* », toujours plus grand, plus petit, plus gros, poil plus long, en clair les excès par rapport au standard traditionnel.

Nous avons donc demandé au docteur Grégoire Leroy de travailler sur des plans raisonnés de contrôle de la consanguinité. Il s'agit là d'un domaine complexe car la consanguinité au sein d'un élevage ne signifie pas qu'il y ait consanguinité au sein de la population raciale et il faut donc pondérer les différentes actions.

Néanmoins, nous pensons que les pratiques de consanguinité trop rapprochée (frère/sœur, mère/fils) en dehors d'un plan de sélection qui n'est pas sous contrôle de l'association de race ou dans le cadre d'un programme scientifique se devraient d'être beaucoup plus contrôlées. ■

«Les éleveurs et les juges ont répondu positivement à la lutte contre l'hypertype.»

« Toutes les races ne risquent pas l'hypertype »

Pour notre confrère Bernard Denis, président de la Société d'ethnozootechnie, toutes les races canines ne sont pas égales devant l'hypertype et certaines y sont prédisposées. Les animaux de rente non plus n'échappent pas au phénomène.



■ **La Dépêche Vétérinaire : L'hypertype est-il devenu une caractéristique indissociable de l'animal de race ?**

Bernard Denis, président de la Société d'ethnozootechnie : Si la question sous-entend que toutes les races pourraient devenir hypertypées, la réponse est non. Cer-

taines races sont plus exposées que d'autres parce que leur type morphologique s'éloigne déjà franchement de la moyenne de l'espèce.

Cela dit, l'attention doit être constante car il est facile, à partir d'animaux au départ peu concernés, d'augmenter les plis de peau ou

la longueur du poil, de raccourcir le chanfrein, d'alourdir de manière excessive les animaux etc.

Si l'on compare les sujets actuels à des photographies d'il y a 50 ans ou plus, l'impression prévaut certes que des évolutions pas toujours favorables se sont fait jour, mais ce n'est pas inéluctable. Un retour en arrière est toujours possible s'il subsiste suffisamment de variabilité génétique.

C'est une sélection mal conduite qui conduit à l'hypertype. De nombreuses races ne sont pas concernées par le problème et, au sein de celles qui ont tendance à l'être, on trouve toujours des sujets moins marqués avec lesquels il est possible de corriger la tendance.

■ D.V. : Comment avez-vous vu évoluer ce phénomène chez les animaux de compagnie et de rente ?

B.D. : Chez les animaux de rente, globalement, la recherche du « toujours plus » prévaut, au service de perpétuels gains de productivité. Le passage du normal à l'hypertype n'est pas toujours facile à objectiver mais, lorsqu'on arrive à des types morphologiques extrêmes comme l'hypertrophie musculaire (caractère culard) ou à des performances zootechniques impressionnantes (par exemple, plus de 10 000 kg de lait pour une vache laitière), on est bien dans l'hypertype, anatomique ou physiologique. Mais il est difficile d'évaluer le pourcentage global d'animaux de rente qui sont hypertypés.

Chez les animaux de compagnie, l'hypertype concerne la plupart du temps la morphologie. L'idée que, dans les races tendant à être hypertypées, la situation s'est dégradée, à la fois par une augmentation du nombre d'animaux concernés et par une accentuation de la dérive, vient volontiers à l'esprit. Un examen attentif de la situation ne le confirme pas forcément.

Nous avons l'impression que les chiens hypertypés sont moins nombreux en France que dans d'autres pays. C'est, espérons-le,

probablement parce que le message sur la nécessité de lutter contre les hypertypes est passé auprès de la plupart des juges. Ils s'efforcent d'agir, mais compte tenu de limites rencontrées dans le système, ils ne vont pas toujours aussi loin qu'ils voudraient.

■ D.V. : Quels sont les risques véhiculés par l'hypertype ?

B.D. : Les risques pour la santé constituent la raison première de la lutte contre les hypertypes. Les affections qu'ils peuvent favoriser varient bien entendu selon la nature de la dérive morphologique.

Les exemples classiques sont le syndrome de détresse respiratoire des chiens et chats ultra-concaves (dits brachycéphales) et les problèmes cutanés des sujets hyperplissés mais d'autres situations se rencontrent.

La réduction de la longévité, qui peut découler directement des problèmes sanitaires ou concrétiser la lutte de la sélection naturelle contre les types extrêmes (penser par exemple aux difficultés de reproduction des vaches laitières à haut potentiel), est un autre élément important du dossier.

Sans aller jusqu'aux problèmes pathologiques, le bien-être des animaux est souvent atteint. Celui-ci suppose au minimum la possibilité de se mouvoir correctement, de respirer normalement et, en principe, de se reproduire de manière naturelle sans difficultés.

Enfin, les mouvements radicaux de protection animale soulignent volontiers qu'un animal hypertypé n'est plus respecté pour ce qu'il est car il donne une image ridicule de lui-même.

■ D.V. : Que pensez-vous de la manière dont est conduite la sélection chez le chien ? Et chez les animaux de rente ?

B.D. : La pratique de la sélection demeure classique chez les animaux de compagnie. Elle reste largement le fait des éleveurs, qui combinent une présélection sur l'ascendance avec une sélection massale, complé-

«Le bien-être des animaux est souvent atteint.»

«Le problème principal demeure la surutilisation de certains champions.»

tée (trop) accessoirement par la prise en compte de collatéraux et, s'il en existe, de descendants.

La lutte contre les affections héréditaires prend de l'importance, facilitée par les tests ADN mais il est difficile de prévoir jusqu'où leur utilisation ira.

Le problème principal demeure la surutilisation de certains champions et de leurs descendants, qui réduit dangereusement la variabilité génétique. Les clubs devraient sans doute se préoccuper un peu plus de l'orientation de la sélection et de la gestion génétique des races qu'ils ont en charge.

Chez les animaux de rente, même si la course aux quantités s'est atténuée, la sélection demeure fondamentalement au service de l'obtention de gains de productivité. La question est de savoir jusqu'où il sera possible d'aller sans que les animaux réagissent trop défavorablement au plan sanitaire.

La génomique élargit considérablement la gamme des critères de sélection possibles mais il n'est pas certain que la sélection sur la résistance aux affections s'avérera compatible avec la poursuite de l'accroissement des performances zootechniques.

■ D.V. : Comment voyez-vous à terme l'avenir de l'animal de race ?

B.D. : Les races qui sont bien gérées se perpétueront, d'autres disparaîtront. Il s'en constituera alors de nouvelles, principalement par regroupement de populations voisines.

L'idée véhiculée par des protectionnistes radicaux, selon laquelle il faudrait procéder à un grand métissage (aux Etats-Unis, ils conseillent d'élever des corniauds car les chiens de race sont « tous tarés »), est absurde car, dans toutes les espèces, c'est la race (ou des sous-populations dérivées) qui constitue la population de base au sein de laquelle le progrès génétique est généré. ■

LOOF : « Tous les acteurs de la sélection doivent se mobiliser »

L'hypertype n'est pas un phénomène réservé aux chiens et les chats sont eux-aussi de plus en plus concernés. Brachycéphalie et gigantisme en sont les deux conséquences les plus fréquentes. Le Loof*, sous l'égide notamment de son vice-président, notre confrère Bernard-Marie Paragon, a pris la mesure du problème et œuvre pour l'enrayer.

■ La Dépêche Vétérinaire : On parle beaucoup de l'hypertype chez le chien mais qu'en est-il chez le chat ? Quelles sont les races concernées et les conséquences ?

Bernard-Marie Paragon, vice-président du Loof* : L'exagération de l'expression du type morphologique et/ou d'une particularité propre à une race se rencontre également dans le monde félin, ce qui n'est pas une surprise puisqu'il existe une démarche de sélection, certes récente (moins de deux

«Certaines races commencent à souffrir de désordres articulaires divers, du dos ou des membres.»



cents ans), mais suffisamment installée pour en constater les effets, désirés ou subis.

Au-delà de l'impact esthétique, subjectif par définition, l'hypertype entraîne souvent des répercussions sur la santé et la qualité de vie des animaux.

Chez le chat, l'hypertype est principalement associé à la brachycéphalie avec un raccourcissement extrême de la face qui entraîne des problèmes respiratoires et est propice aux malocclusions des mâchoires. Les races les plus touchées sont les persans, les exotics et les burmeses américains.

La course au « toujours plus » (plus gros, plus grand, plus court, plus long, plus rond...) produit des effets délétères, du simple inconfort à la vraie souffrance. C'est notamment le cas lorsque le gigantisme est confondu avec le type.

Ainsi, certaines races, comme le Maine Coon, commencent à souffrir de désordres articulaires divers, du dos ou des membres,

conséquences d'une recherche accrue de gabarit sans qu'une attention particulière ne soit portée sur les angulations, la ligne de dos... Et pourtant, il n'est écrit dans aucun standard que plus un Maine Coon est grand, meilleur il est !

■ D.V. : Quelles mesures prenez-vous pour lutter contre ces dérives ?

B.-M.P. : Face au risque d'interdiction de certaines races (risque réel dans certains pays très sensibles aux arguments des associations de protection des animaux), il semble logique et pertinent d'envisager l'aménagement de certains standards afin de promouvoir des caractères physiques certes moins spectaculaires mais plus respectueux de la santé et du devenir de l'animal. Encore faut-il que le show ne prenne pas le pas sur les qualités d'élevage et que les éleveurs et juges soient sur la même longueur d'onde.

Dossier

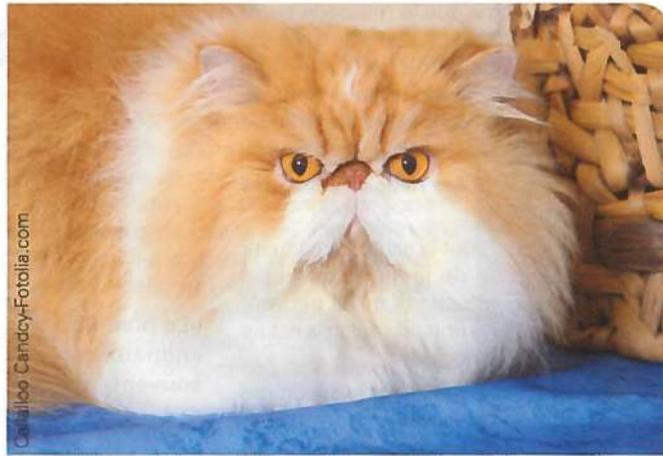
Pour lutter contre cette déviance qu'est l'hypertype, tous les acteurs de la sélection doivent se mobiliser : éleveurs, juges, clubs de race, fédérations, vétérinaires...

Un animal extrêmement typé, plus typé que les autres, ou avec un type inédit, sélectionné par un juge chevronné, voire expert de la race, est immédiatement interprété par les éleveurs comme un signe fort de la direction à prendre dans leur sélection.

Si le chat gagne beaucoup, les autres juges imitant le premier, les éleveurs feront tout pour produire un animal y ressemblant. Funeste cycle s'il en est !

L'hypertype, comme le manque de type, est un défaut et doit être sanctionné comme tel. Le rôle du juge est fondamental. C'est lui qui doit être le premier convaincu de l'importance de ses choix. Il doit appliquer le standard, et rien que le standard.

Le cas échéant, il peut remarquer un chat qui semble « dépasser » du standard et le signaler aux clubs de races pour recueillir



▲ Le persan est une des races félines les plus touchées par l'hypertype.

l'avis des éleveurs et orienter la politique de sélection.

Dans certains cas, ce pourra être une avancée bénéfique à la race, dans d'autres, a contrario, un point à ne pas privilégier.

Il est de la responsabilité du Loof de sensibiliser à cette problématique les juges invi-

tés dans les concours auxquels la fédération donne son agrément.

Ainsi, en 2013, le Pr Bernard Denis a été invité à la journée de formation annuelle des juges Loof pour aborder le rôle du juge dans la sélection.

Il est également primordial que, grâce au travail en collaboration des différentes commissions (commission de formation des juges, celle des standards et celle des clubs de race), les dérives vers les hypertypes soient identifiées le plus précocement possible.

C'est ce type de réflexion qui a conduit le Loof, il y a quelques années, à faire évoluer le standard du persan et de l'exotic shorthair pour disqualifier les chats aux narines pinçées, anticipant ainsi sur les souhaits des protecteurs des animaux.

De même, des aplombs déficients chez les chats de races lourdes sont aujourd'hui considérés comme un défaut éliminatoire en concours. ■

* Loof : Livre officiel des origines félines.

« Le bulldog n'est pas plus touché que d'autres races »

Archétype de l'hypertype, le bulldog anglais est souvent cité comme exemple quand on évoque ce problème. Très impliquée dans la lutte contre ce phénomène, Hélène Denis, présidente du Club du bulldog anglais, est attentive avant tout au respect du standard. Le spectaculaire, qui se fait souvent au détriment de la santé et du bien-être du chien, y est d'ailleurs officiellement proscrit.

■ La Dépêche Vétérinaire : Le bulldog anglais est souvent pris en exemple quand on évoque l'hypertype chez le chien. Est-ce justifié et comment avez-vous vu évoluer la race ?



Hélène Denis, présidente du Club du bulldog anglais : Que le bulldog soit hypertypé ne fait pas l'ombre d'un doute. Dès l'origine, son standard comportait de nombreux superlatifs.

Des révisions successives, dont la dernière date de 2012, ont fait disparaître dans la formulation du standard tout ce qui pouvait conduire à des exagérations.

Mais il convient de souligner que le bulldog n'est pas plus touché que d'autres races. En Grande-Bretagne, le Kennel Club a mis à l'index 15 races tout aussi atteintes que lui. Depuis un bon nombre d'années, le bulldog a évolué dans un sens raisonnable.

■ D.V. : Quelles sont les conséquences médicales de l'hypertype chez le bulldog ?

H.D. : Je mettrai en tête de liste le syndrome brachycéphale, puis les problèmes de peau.

Bien sûr, les problèmes de reproduction en font aussi partie, mais ils sont probablement surestimés. En effet, les inséminations arti-

ficielles et les césariennes de convenance sont le choix de la facilité et de la sécurité pour les éleveurs. Il est fort probable qu'un certain nombre de bulldogs pourraient s'accoupler naturellement.

Des cas de saillies inopinées ne sont pas rares. Et en ce qui concerne les mises bas naturelles, peu de chance sont laissées malheureusement aux lices de délivrer leur portée par les voies naturelles.

■ D.V. : Quelles sont les mesures prises par le club pour lutter contre l'hypertype ? Une prise de conscience s'est-elle opérée chez les éleveurs et les instances officielles pour lutter contre cette dérive ?

H.D. : Le Club du bulldog de France est reconnu depuis longtemps à l'étranger pour ses actions en faveur de la santé des bulldogs et souvent cité en exemple.

Notre action se fait notamment sur deux axes :

- l'information des juges d'exposition, à travers par exemple la publication récente d'un *Vademecum* illustrant le standard et exhortant à éviter le spectaculaire qui s'opère au détriment de la santé ;

- l'information des éleveurs : le club s'est engagé dans une politique de discrimination positive et met à l'honneur les bulldogs qui répondent le plus à nos critères de santé : réussite au TAN (test d'aptitude naturelle) (le propriétaire signant au préalable une déclaration stipulant que son chien n'a subi aucune intervention chirurgicale des systèmes cardio-respiratoire (inclus le voile du palais et narines) ou ostéo articulaire), promotion des bulldogs « sportifs »...

■ D.V. : Que pensez-vous du phénomène inverse, la création de races présentées comme des alternatives à ces dérives de l'hypertype, en l'occurrence l'old english bulldog et le bulldog continental ?

H.D. : Les bulldogs « alternatifs » ne sont pas une nouveauté. On en compte au moins une bonne dizaine : *Olde English, Leavitt*



▲ Le club de race met à l'honneur les bulldogs actifs et sportifs.

Bulldog, Victorian Bulldog, Renaissance bulldog et beaucoup d'autres. Les créateurs de ces races sont sans doute animés de bonnes intentions, mais ils n'ont connu ou ne connaissent qu'un succès très limité, faute d'un suivi rigoureux et reconnu par les instances cynophiles officielles.

Une tendance actuelle est à la production de couleurs fantaisistes (noir, tricolore, bleu, chocolat...) ou de tailles mini, des chiens cédés à des prix exorbitants !

En revanche, une démarche beaucoup plus sérieuse a conduit à la création d'une nouvelle race reconnue depuis 2004 en Suisse : le bulldog continental*. Après l'Allemagne et l'Autriche, la SCC pour la France vient de l'accepter à l'été 2014.

La confusion avec le bulldog anglais n'est guère possible et leur caractère est différent : le bulldog est un chien relativement placide, qui se contente de petites promenades ; le conti est un chien plus sportif, qui conviendra à des propriétaires plus actifs. ■

* La race fera son entrée dans le monde de la cynophilie officielle en France les 1^{er} et 2 novembre à l'exposition de Metz.

«Les problèmes de reproduction sont probablement surestimés.»

Réunissez sur info@depecheveterinaire.com

« L'avenir de certaines races canines ne me semble pas assuré »

Aboutissement d'une sélection extrême, l'hypertype n'est pas pour autant une caractéristique indissociable du chien de race pour notre confrère Jean-François Courreau, professeur de zootechnie à l'école vétérinaire d'Alfort. Il compromet toutefois selon lui l'avenir de certaines races canines.

■ **La Dépêche Vétérinaire : L'hypertype est-il devenu une caractéristique indissociable du chien de race ?**



Jean-François Courreau, professeur de zootechnie à l'école vétérinaire d'Alfort : Pas du tout. De nombreuses races ont une morphologie qui demeure dans la

normale en termes de format et de proportions (tête et corps).

L'hypertype est l'aboutissement d'une sélection qui a privilégié quelques caractéristiques considérées comme particulièrement séduisantes et qui a conduit à l'obtention

d'animaux s'éloignant du standard de la race au point qu'ils devraient en être exclus.

C'est ce qu'exprime la formule « l'hypertype rejoint le manque de type », ce dernier étant un point de non confirmation.

■ **D.V. : Quels sont les risques qu'il véhicule ?**

J.-F.C. : Il ne faut pas associer systématiquement hypertype et risque pour la santé. Un setter irlandais aussi élancé qu'un lévrier ne sera pas plus particulièrement fragile qu'un autre.

Ceci étant dit, oui, les situations d'hypertype avec répercussion sur la santé sont nombreuses et parfaitement connues : masse trop élevée, face ou queue trop courtes, angulations trop ouvertes, plis cutanés trop marqués...

■ **D.V. : Que pensez-vous de la sélection canine et comment voyez-vous l'avenir des races de chien ?**

J.-F.C. : La sélection dans l'espèce canine a pour caractéristiques : petits effectifs par élevage ; petits à moyens effectifs, en majorité, par race ; savoirs empiriques ; éleveurs individualistes.

Globalement, cela privilégie les résultats à court terme. Des résultats à moyen/long

terme ne peuvent passer que par une action collective coordonnée. Un petit nombre de clubs de race y parviennent, le plus grand nombre, non.

L'avenir des races ? Il y aura toujours des races canines, il y aura toujours des acheteurs de chiens de race, il y aura toujours des hypertes débilissants, il y aura toujours des phénomènes de mode privilégiant telles ou telles races à certains moments.

L'avenir du chien de race m'apparaît assuré, l'avenir de certaines races, non.

■ **D.V. : Quelle est la situation de l'hypertype chez les espèces de rente ? Les risques sont-ils aussi importants que chez les chiens ?**

J.-F.C. : Chez les espèces de rente, l'hypertype existe bien sûr, lié à une motivation économique et non plus de notoriété (pour l'essentiel) chez les espèces de loisirs. Il concerne la vache laitière à 10 000 kg par lactation et le porc culard à viande maigre, par exemple.

Les risques en termes de santé sont équivalents à ceux du chien et imposent des techniques d'élevage d'un niveau élevé pour prendre en charge de tels animaux. ■

«Les répercussions de l'hypertype sur la santé sont nombreuses et connues.»

Les vétérinaires européens planchent sur le sujet

La question de l'hypertype a fait son apparition dans les discussions européennes consacrées au bien-être animal. Ainsi, la présidence lituanienne du Conseil de l'Union européenne, en coopération notamment avec la Fédération vétérinaire européenne, a organisé, le 29 octobre 2013, un atelier sur les points critiques du bien-être des chiens et des chats concernés par les pratiques commerciales.

Trois tables rondes sur l'élevage, le commerce des animaux de compagnie, l'identi-

fication et l'enregistrement, ont été organisées.

Importance de l'éducation des éleveurs

Celle sur l'élevage a évoqué le problème de l'hypertype et mis l'accent sur la formation des éleveurs et sur la communication. Il a été précisé notamment que « l'éducation est importante pour changer l'existence de mauvaises pratiques qui conduisent à des

animaux élevés d'une façon qui augmente leurs risques de développer des problèmes de santé et de comportement, qui compromettent le bien-être animal et ont un impact émotionnel et financier pour les propriétaires ».

Du côté vétérinaire, l'Association vétérinaire mondiale (WVA) a, elle-aussi, étudié le sujet. Et l'Union européenne des vétérinaires praticiens s'est rapprochée du Kennel club britannique et réfléchit à ses propositions. **M.L.**

«L'UEVP s'est rapprochée du Kennel club britannique.»

150 participants à la Journée vétérinaire normande

FORMATION

76 vétérinaires et 74 exposants, représentant 36 partenaires commerciaux, ont assisté à la 12^e Journée vétérinaire normande, le 14 octobre, à Deauville. Cette journée a été dédiée à notre confrère Denis Dugardin, disparu récemment.

Organisée chaque année, le deuxième mardi d'octobre, par la Fédération régionale des groupements techniques vétérinaires de Normandie, cette journée de formation est basée sur du technique. Des intervenants locaux et nationaux animent des conférences sur la médecine bovine et équine.

«36 partenaires ont animé l'exposition commerciale.»

Cette année, les conférences ont porté sur l'alimentation de la vache laitière, la gériatrie équine, la grippe équine, la qualité du lait, la parasitologie bovine et l'ophtalmologie bovine.

Pérennité non garantie

La journée s'est terminée par un symposium prospectif sur l'avenir de la production laitière en France, organisé en partenariat avec Merial.

Malgré le succès que rencontre cette journée chaque année, les organisateurs ont fait part de leurs inquiétudes quant à sa pérennité, qui dépend des modalités du dispositif anticadeau de la loi d'avenir agricole. **M.L.**



«Comme chaque année, la journée s'est tenue à l'hôtel l'Amirauté, à Deauville.»



Réunissez sur
info@depecheveterinaire.com